

Fiche de Données de Sécurité

MAPEPLAST SF

Fiche du 26-1-1998, revision 1

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Dénomination commerciale: MAPEPLAST SF

Type de produit et emploi: Additif pour bétons

Fournisseur:

MAPEI S.p.A. - Via Cafiero, 22 - 20158 Milan - ITALIE

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:

MAPEI S.p.A - Tel. +(39)(2)376731

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

Aucune

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

L'utilisation normale ne comporte aucun danger spécifique.

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux:

Laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins.

En cas d'ingestion:

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. MESURES ANTI-INCENDIE

Le produit ne présente pas de risque d'incendie.

Eviter de respirer les fumées.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Aucune en particulier.

Précautions au niveau de l'environnement:

Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Contenir les fuites et collecter mécaniquement, en évitant de soulever de poussière excessive.

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:

Eviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'exposition à de fortes concentrations de poudre.

Matières incompatibles:

Conserver à une distance éloignée de l'eau ou des endroits humides.

Conditions de stockage :

Les boîtes doivent toujours bien être fermées.

Fiche de Données de Sécurité

MAPEPLAST SF

Indication pour les locaux:
Locaux correctement aérés.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Précautions à prendre:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

L'utilisation d'un masque anti-poussières est recommandé pendant la durée du gâchage.

Protection des mains:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection des yeux:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection de la peau:

Aucune précaution particulière ne doit être adoptée en cas d'utilisation normale.

TLV:

Aucune

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect: poudre
Couleur: gris
pH(dispersion aqueuse,10%): 6,5
Point éclair: == °C
Auto-inflammabilité: == °C
Limite d'inflammation à l'air(% en vol.): ==
Hydrosolubilité: insoluble
Liposolubilité: insoluble

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales.

Substances à éviter:

Aucune en particulier.

Dangers de décomposition:

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies de pénétration:

Ingestion: Oui

Inhalation: Oui

Contact: Non

Renseignements toxicologiques sur le produit:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit.

Corrosivité/Pouvoir irritant:

Peau:

Oeil:

le contact direct peut causer une irritation passagère.

Fiche de Données de Sécurité

MAPEPLAST SF

Pouvoir sensibilisant:
aucun effet n'a été remarqué.
Cancérogénèse:
aucun effet n'a été remarqué.
Mutagénèse:
aucun effet n'a été remarqué
Teratogénèse:
aucun effet n'a été remarqué

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.

13. CONSIDERATIONS SUR L'ECOULEMENT

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

N. ONU: ==
RID/ADR: marchandise non dangereuse

Maritime (IMO/IMDG): marchandise non dangereuse

MAR/POL 73/78, pièce jointe III: Non
Aérien (ICAO/IATA): marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

Directive CEE/88/379 (Classification et étiquetage):
la préparation ne doit pas être considérée dangereuse selon la Directive CEE/88/379.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:
D.P.R. 303/56 (Contrôles sanitaires).
D.P.R. 175/88 (Directive Seveso), Annexe II°, III° et IV°.

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographiques:
NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique
CESIO - Classification and labelling of anionic, nonionic surfactants (1990)
CCNL - Annexe 1 "TLV pour 1989-90"

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.
Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.